



Paris, le 20 janvier 2021

Monsieur Olivier VERAN
Ministre de la Santé
14 avenue Duquesne
75 007 Paris

Objet : Menaces sur la chirurgie cardiaque de l'Hôpital Henri Mondor-Créteil (94)

Monsieur la Ministre,

Parlementaires du Val-de-Marne, nous tenons à vous faire part de notre vive colère et de notre opposition face à la décision du Directeur de l'AP-HP de fermer le service de transplantation cardiaque du GHU Henri Mondor, situé à Créteil (94) en le transférant à l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière (75).

Cet hôpital, fort de sa renommée, est emblématique d'une mobilisation large et victorieuse, menée il y a 10 ans pour s'opposer déjà à ce même projet, considéré comme irresponsable et insensé. Élus, syndicalistes, usagers s'étaient unanimement mobilisés, en lien avec la Coordination de Vigilance du GHU Mondor/ A.Chenevier / E.Roux, pour refuser le démantèlement de cet établissement.

Cette décision, sans aucune concertation, serait un coup porté à l'offre hospitalière de notre département, et plus généralement du Sud Francilien, après la suppression en 2018, de la transplantation hépatique. Cela affaiblirait également, par répercussion, l'enseignement, de la recherche et de la formation au sein de ce GHU.

Depuis que cette annonce circule, l'incompréhension domine, d'autant qu'un rapport de l'IGAS en 2012 montrait l'importance de maintenir ce service. Il serait inacceptable de priver à nouveau cet hôpital d'un service de pointe, affaiblissant ses domaines d'intervention.

Nous savons combien l'hôpital public connaît des difficultés pour recruter, tant les conditions de travail sont éprouvantes. Disposer d'un service d'une telle excellence en fait un atout et peut contribuer à rendre ces filières plus attractives.

A l'inverse, la mise en concurrence entre établissements telle qu'elle s'opère avec ce nouveau maillage, déséquilibre l'offre de soins de la petite couronne.

Enfin, dans le contexte de crise sanitaire que subit notre pays depuis près d'un an, une telle décision apparaît aberrante et doit être abandonnée.

Aussi, nous souhaitons être reçus, accompagnés par une délégation de la Coordination de Vigilance du GHU Mondor afin de pouvoir vous exposer le danger que constituerait la suppression de ce service.

Parlementaires du Val-de-Marne, de sensibilités politiques différentes, nous sommes déterminés à nous mobiliser pour que les transplantations cardiaques puissent continuer à se pratiquer à l'hôpital Henri Mondor.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Laurence Cohen
Sénatrice du Val-de-Marne

Pascal Savoldelli
Sénateur du Val-de-Marne

Sophie Taillé-Polian
Sénatrice du Val-de-Marne

Albane Gaillot
Députée du Val-de-Marne

Mathilde Panot
Députée du Val-de-Marne

Maud Petit
Députée du Val-de-Marne

Isabelle Santiago
Députée du Val-de-Marne